



COMMUNE DE TOURRETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le Seize Juin,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2014

Secrétaire de séance : Annette CELKA

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23 - Votes pour : 23 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : M. AUFFRET- R. AUBAULT – JL. GIRAUD – A-M. GAUBERTI – G. BARRA, **Adjoints**
J. ROBERT HENSELER – W. DUBOSQ – E. MENUT - A. PELLEGRINO – J. TOCQUER –
C. LUBRANO LAVADERA - J. RAYNAUD - C. VELAY – S. ARNOULD – S. ALLEG –
N. PERRICHON – A. RASKIN - M. RAYNAUD – A. CELKA – S. LELUIN, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : S. BEURRIER (pouvoir donné à R. AUBAULT) – A. DUBOIS (pouvoir donné à JL. GIRAUD)

EMPRUNT CREDIT AGRICOLE TRAVAUX EXTENSION MAIRIE – ACQUISITION DE DEUX APPARTEMENTS

M. le Maire précise au Conseil Municipal qu'il convient de réaliser des emprunts pour réaliser les opérations suivantes :

<p>1. TRAVAUX EXTENSION MAIRIE</p> <p>Montant : 200.000€ Durée : 20 ans Taux fixe : 3.51% Périodicité des remboursements : trimestrielle Type d'échéances : constantes Frais de dossier : 400€</p>	<p>2. ACQUISITION DE 2 APPARTEMENTS</p> <p>Montant : 100.000€ Durée : 15 ans Taux fixe : 3.20% Périodicité des remboursements : trimestrielle Type d'échéances : constantes Frais de dossier : 200€</p>
---	--

DECIDE

- **DE CONTRACTER** les prêts ci-dessus indiqués auprès du CREDIT AGRICOLE,
- **D'AFFECTER** le montant de ces prêts au paiement des factures liées à l'objet de chacun d'entre eux,
- **DE MANDATER** Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ces emprunts et s'engager à inscrire chaque année au budget la somme nécessaire à leurs remboursements.

Fait et délibéré à TOURRETTES, le jour, mois et an que dessus.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Camille BOUGE